



Avis d'attribution Provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 4080200011006055

07 JAN. 2026

Le Centre de Développement des Technologies Avancées informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°74/CDTA/2025 du 14/12/2025 relative aux **Aménagement d'un espace dédié à la réalisation du musée du CDTA**, que l'attribution a été prononcée en faveur de l'entreprise suivante :

ENTREPRISE RETENUE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	OBSERVATIONS
EURL RASLAN ENERGY NIF : 002416102007779	35 Jours	3 854 053,00 DA	L'Offre La Moins Disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès du Directeur de Centre de Développement des Technologies Avancées, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première diffusion de l'avis d'attribution provisoire de l'opération, qui donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats de délibération de la commission d'évaluation, sont tenus de se présenter à la Direction, de centre dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter du premier jour de la diffusion du présent avis d'attribution provisoire.